

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à la suite des élections.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 14 septembre 2021 à
19 h, au Bistro de Vassan au 504, route 111*

Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

Absence :

M. Yvon Richard, conseiller de quartier

Assistance : 8

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01. Il souhaite la bienvenue à M. Frédéric Bisson qui prendra la place de la secrétaire actuelle et remercie Mme Marie-Ève Gervais pour sa présence lors des dernières années.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2021

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyée de M. Gaétan Gignac, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-05

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 26 avril 2021

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyé de M. Gaétan Gignac, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre avec la correction suivante : ajouter le nom de Mme Émilie Giroux, présidente du festival Harricana, dans le point traitant de la distribution du budget pour les organismes et corriger le montant pour 2 500 \$ dans le point traitant du nouveau budget discrétionnaire pour les conseils de quartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-06

4- Suivis

- **Coupe de bois :** Le dossier a été transféré à la Sûreté du Québec et n'est plus entre les mains de la Ville. M. Gignac souligne que, dans l'attente, ça laisse l'ouverture à n'importe qui de pouvoir effectuer de la coupe de bois à sa guise, entre-autres les compagnies forestières. Il souligne que les forêts sont de plus en plus appropriées, vendues ou données. Les résidents qui sont à proximité de ces forêts désirent conserver une certaine intimité. Le questionnement sera également apporté à la policière marraine du quartier, Mme Julie-Anne Roy, pour des précisions supplémentaires;

- **Pont Champagne** : Il reste du gravier à ajouter dans le stationnement et la relocalisation de l’affiche historique du pont à rapprocher de celui-ci. De plus, l’entretien de la pelouse est à faire. Le président apportera également à l’attention de M. Simon Lampron l’ajout d’un grillage dans le bas de la descente de bateau pour éliminer la petite marche. Il lui demandera également l’ajout d’un anneau soudé dans le bloc de béton pour pouvoir accrocher les bateaux;
- **Chemins de la Plage et Bérubé** : Des travaux ont été effectués cet été. Cependant, une problématique semble être apparue lors des travaux d’entretien du chemin et il s’avère que les chemins sont revenus dans un mauvais état. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet de faire la demande pour l’augmentation du nombre de passages de la niveleuse ainsi que des vérifications à savoir si le type de matière qui est utilisé est approprié;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-07

- **Parc Arc-en-ciel** : Les plans sont prêts. Une invitation sera lancée à M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air pour la présentation de ceux-ci. De plus, du nettoyage a été effectué autour du parc, ce qui renforce la sécurité des usagers;
- **Cinémomètre** : Le président informe que des cinémomètres supplémentaires seront achetés et installés à des endroits jugés problématiques, le tout grâce à un nouveau programme de financement offert aux villes et municipalités;
- **Intersection de la route 111 et du chemin St-Edmond** : Une pétition est présentement en circulation et contient plus de 132 signatures. Une copie sera envoyée au ministère des Transports ainsi qu’au conseil de la Ville de Val-d’Or;
- **Budget** : 1 250 \$ ont été alloués pour le secteur de Vassan. 500 \$ ont déjà été donnés pour le festival Harricana. Mme Binet souligne qu’un frigidaire commercial devra être acheté pour le Bistro. En ce qui concerne l’entretien du parc, il avait jadis été convenu que la gestion serait faite par le Festival Harricana (tonte de pelouse et plantation de fleurs) pour permettre la tenue du festival. Si ce parc devient officiellement à la Ville, les règlements généraux devront être appliqués, ce qui veut dire que la présence d’animaux ou de boisson sera interdit. Pour ce qui est du remplacement du cheval et du tipi, une demande sera déposée auprès de Mme Brigitte Richard du service Culturel pour l’installation d’une œuvre permanente et représentative;

5- Sujets à discuter

- a) **Allocation du budget discrétionnaire** : Un budget de 2 500 \$ récurrent sera octroyé à chaque conseil de quartier pour investir dans des activités, projets structurants ou pour aider le conseil de quartier. Pour le quartier #5, le montant sera divisé entre Vassan et Val-Senneville. Le président désire avoir des idées pour le budget 2021. Il propose que la partie de la somme de 2021 soit donnée au Bistro et au festival Harricana à part égal.

Cependant, les membres du conseil de quartier propose un appel de candidatures à envoyer à M. Gervais avant le 15 novembre (un suivi sera effectué avec la prochaine personne). Une rencontre supplémentaire sera fait pour décider à quels organismes les fonds seront donnés. Mme Guilbert souligne que la demande initiale était pour permettre la création d’outils pour faire connaître la mission des conseils de quartier et les rendre plus accueillant. Comme l’année est presque terminé, il est proposé par Mme Geneviève Larche, appuyée de M. Gaétan Gignac de donner les fonds à un ou plusieurs organismes pour 2021;

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-08

- b) **Les conseils de quartier de Val-d'Or** : Le document d'analyse de Mme Foschini est distribué pour information. Il s'agit d'un document qui fait part de la situation des conseils de quartier établis à la suite des fusions municipales de 2001. M. Gignac soutient que la structure doit être mis à jour et ce document est un outil précieux dans la démarche;
- c) **Élections municipales** : Le président informe qu'il déposera sa candidature pour une course à la mairie à la date requise, soit le 17 septembre prochain. Il invite les gens intéressés à déposer leur candidature en tant que conseiller ou conseillère municipale. De ce fait, M. Jean St-Jules, résidant de Vassan, est présent à la soirée pour signifier son désir de se présenter.

6- Varia

- a) **Fosse septique et champs d'épuration** : Une dame, responsable de la Fabrique est présente pour demander de l'aide au président en ce qui concerne le dossier de rénovation du système septique de l'église. Selon les normes applicables, qui concernent l'église ainsi que la salle communautaire, il a été calculé que la quantité de la fosse doit dépasser 3 240 litres. Cependant, la dame souligne qu'avec l'achalandage dans les 2 endroits, jamais ce nombre de litres ne sera atteint. Elle demande l'appui auprès du président pour l'autorisation installer une fosse septique plus petite et ainsi prendre en considération non pas la grandeur du bâtiment, mais l'achalandage du lieu. Elle a également regardé la possibilité d'installer 2 petites fosses, mais le terrain doit comporter deux cadastres pour diviser le bâtiment en deux. Elle souligne les prix exorbitants ainsi que les procédures à suivre pour la mise aux normes du système. Le dossier est également déposé auprès du ministère de l'environnement. Le président fera des vérifications.

Une discussion sur les suivis offerts aux citoyens est enclenchée. Plusieurs déplorent le manque dans le service à la clientèle de quelques employés et ils se questionnent à savoir si des formations pourraient être offertes aux employés ainsi que l'implantation d'un système de suivi des demandes et de plaintes;

- b) **Puits au parc Harricana** : La présidente du festival Harricana, Mme Émilie Giroux, demande au président la possibilité de réparation de la fuite par la Ville;
- c) **Demande d'éclairage, parc Harricana** : Des demandes pour l'ajout d'éclairage ainsi que la rénovation du stationnement ont été envoyée à la Ville. Il est proposé par M. Gaétan Gignac appuyé de Mme Nicole Binet de faire parvenir une résolution du conseil de quartier concernant ces demandes;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-09

- d) **Problème d'eau au centre communautaire de St-Edmond** : Possiblement que les filtres doivent être nettoyés. La demande doit être faite auprès du responsable du centre.

7- Affaires nouvelles et intervention du public

Aucune demande n'est effectuée.

8- Date de la prochaine assemblée

Une prochaine rencontre aura lieu après les élections de novembre. La date sera annoncée sur les différentes plateformes d'information de la Ville.

9- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Guilbert appuyé de M. Gaétan Gignac de lever la séance à 21 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-10

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée